

Bulletin Numéro : 130 / 2026

Indicateurs de la bourse d'Alger

DZAIRINDEX (Base=1000)	Clôture	Variation		Clôture précédente
		En valeur	%	
Base au 03 janvier 2008	3 913,17	-9,56	-0,24	3 922,73

Capitalisation boursière DA	709 258 333 670
Encours global des obligations DA	22 000 000 000
Encours global des OAT DA	2 142 102 000 000

Activité globale

Activités	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions
Marché de titres de capital	11 077	10 982 590	15
Marché de titres de créance	-	-	-
Marché des OPC	-	-	-
Marché des IP	-	-	-
Marché des valeurs du Trésor	1 000	921 550 000	1
Droits	-	-	-
Transactions de bloc	-	-	-

Compartiment Principal:

30/07/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
ALL	-	-	345,00	4 422	1 525 590	3	345,00	-	35,00	31/07/2025
AUR	-	350,00	NC	-	-	-	360,00	-	30,00	01/07/2019
BDL	-	-	1400,00	6 455	9 037 000	11	1 400,00	-	107,00	22/07/2026
BIO	2512,00	-	NC	-	-	-	2 512,00	-	160,00	31/08/2025
CPA	-	-	2100,00	200	420 000	1	2 109,00	-0,42	175,00	22/07/2026
SAI	462,00	-	NC	-	-	-	446,00	-	21,00	10/08/2025

Marché des investisseurs professionnels: 30/07/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
									C.C %	Dernier détachement
AL30	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	0,06	04/06/2025
ML30	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	3,93	23/11/2025

Compartiment Croissance :

30/07/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
AOM	-	-	NC	-	-	-	290,00	-	2,18	30/09/2025
AYRD	816,00	-	NC	-	-	-	810,00	-	-	-
CREX	-	-	NC	-	-	-	1 600,00	-	-	-
MST	-	-	NC	-	-	-	780,00	-	8,00	01/06/2025

Compartiment Premium

30/07/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
									C.C %	Dernier détachement
TS30	-	100,00	NC	-	-	-	99,90	-	0,05	10/07/2025

Marché des valeurs du Trésor:

30/07/2026

Titre	Code ISIN	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
								C.C %	Dernier détachement
O150938	DZ0000700595	92,155	1 000	921 550 000	1	94,547	-2,392	5,50	24/09/2025

AVIS N°58/26

SEANCE DU	30/07/2026
INTITULE	PORTANT CALENDRIER DES DIVIDENDES DU TITRE ALLIANCE ASSURANCES
MARCHE	COMPARTIMENT PRINCIPAL

Article 1 :

Il est rappelé aux Intermédiaires en Opérations de Bourse que les différentes dates ci-dessous composent le calendrier des dividendes au titre de l'exercice 2025 :

- 1. Date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires : Jeudi 04 Juin 2026.**
- 2. Montant du dividende par action à distribuer au titre de l'exercice 2025 : 26,00 DA.**
- 3. Date de mise en paiement du dividende : Dimanche 02 aout 2026.**
- 4. Date de cotation Ex-dividende : Dimanche 02 aout 2026.**

Article 2 :

La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et procède à la purge du carnet d'ordres central et ce conformément à l'article 28 et 36 de la décision n° 02 du 22 Mars 1998 portant règles de gestion des séances de négociation à la Bourse des Valeurs, modifiée et complétée.

AVIS N°59/26

SEANCE DU	30/07/2026
INTITULE	PORTANT CALENDRIER DES DIVIDENDES DU TITRE SAIDAL
	COMPARTIMENT PRINCIPAL

Article 1 :

Il est rappelé aux Intermédiaires en Opérations de Bourse que les différentes dates ci-dessous composent le calendrier des dividendes au titre de l'exercice 2025 :

- 1. Date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires : Lundi 29 Juin 2026.**
- 2. Montant du dividende par action à distribuer au titre de l'exercice 2025 : 35,00 DA.**
- 3. Date de mise en paiement du dividende : Dimanche 02 aout 2026.**
- 4. Date de cotation Ex-dividende : Dimanche 02 aout 2026.**

Article 2 :

La SGBV se charge de réunir les conditions d'une cotation ex-dividende régulière, en opérant la déduction du montant du dividende du cours de référence et procède à la purge du carnet d'ordres central et ce conformément à l'article 28 et 36 de la décision n° 02 du 22 Mars 1998 portant règles de gestion des séances de négociation à la Bourse des Valeurs, modifiée et complétée.

AVIS N° 60/26

Séance du	30/07/2026
Intitule	Portant modulation des écarts maximaux des titres
Marche	Marche de titres de capital/Marche de titres de créance

Article 1 :

Les écarts autorisés pour la séance de négociation n°3021 du 02 aout 2026 seront comme suit :

Titre	ALL	AUR	BDL	BIO	CPA	SAI	TS30
Ecart maximal	5%	10%	5%	10 %	5%	10%	2%

AVIS N° 61/26

SEANCE DU	30/07/2026
INTITULE	PORTANT TRANSFERT DU TITRE AYRADE VERS LE COMPARTIMENT PRINCIPAL DU MARCHÉ DES TITRES DE CAPITAL
MARCHE	MARCHE DE TITRES DE CAPITAL

Article1 :

Conformément aux dispositions de l'article N°85 du Règlement COSOB N°23-04 du 25 octobre 2023 relatif au règlement général de la bourse des valeurs mobilières, la Décision n° SGBV/05-24 portant règles et modalités de transfert de valeurs mobilières entre les compartiments d'un même marché, notamment son article 2, ainsi que la demande de transfert introduite par la société AYRADE, la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) informe les intervenants du marché, après examen de la demande et vérification du respect des conditions d'admission au compartiment principal, que les actions de la société AYRADE, admises à la cote de la Bourse d'Alger sur le compartiment de croissance du marché de titre de capital, seront transférées au compartiment principal.

Ce transfert prendra effet à compter de la séance de bourse du mardi 04 août 2026.

Article2 :

Toutes les autres caractéristiques du titre demeurent inchangées.

